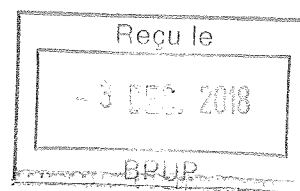


Pierre-Jean DENIS  
Commissaire Enquêteur  
172 allée des Bouleaux  
62170 SORRUS

Dossier d'Enquête Publique N° E 18000131/59  
Arrêté Préfectoral n° 2018-240 du 12/09/2018



à

Monsieur le Préfet du Pas de Calais  
Direction de la coordination des Politiques Publiques  
Bureau des installations classées  
rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS CEDEX 09



Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions de l'article R 123-19 du Code de l'Environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci joint, concernant le dossier d'enquête publique sus visé :

- Le rapport d'enquête publique du commissaire enquêteur daté du 25/11/2018.
- les conclusions et avis motivé du commissaire enquêteur datés du 25/11/2018.
- Les annexes au rapport numérotées de 1 à 17.
- Le registre d'enquête.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

A Sorrus le 26 novembre 2018

Pierre-Jean DENIS  
Commissaire Enquêteur

A handwritten signature in black ink, appearing to be "PJ DENIS", written over a horizontal line.

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNES DE VINCLY et BARY

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à l'exploitation d'un Parc Eolien composé de  
3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur les  
communes de Vincly et Bary.

OBJET DE L'ENQUÊTE :

*Demande d'exploitation d'un parc Eolien par la Société  
"WP FRANCE 27" sur le territoire des communes de  
VINCLY et BOMY*

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 240 en date du : 12/09/2018 de Monsieur le Maire de :  (1)  
de M. le Préfet de :  (1)  
DU PAS DE CALAIS  (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : JENIS Pierre-Jean  
Profession : \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : 31 jours consécutifs  
Date d'ouverture : du Mardi 9 Octobre 2018 au Jedi 8 Novembre 2018  
Les Jedi de 10 heures  à 12 heures   
" Samedi " 10 "  " 12 "   
" " " " " " " "

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant neuf feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : La Mairie de VINCLY

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : La Mairie de VINCLY  
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le Mardi 9/10/2018 de 9 heures  à 12 heures   
" Samedi 20/10/2018 " 9 "  " 12 "   
" Vendredi 26/10/2018 " 14 "  " 17 "   
" Jedi 31/10/2018 " 9 "  " 12 "   
" Jedi 8/11/2018 " 14 "  " 17 "

(1) Cocher la case correspondante.

*Vu [Signature]*

*[Signature]*

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 9 Octobre 2018 de 9 heures à 12 heures

OBSERVATIONS DE M. *[Signature]* Retenus à 12 heures la permanence du 9/10/2018  
Pas de visite ni d'observations au registre *[Signature]*

Ouverture de la permanence du 20 Octobre 2018 à 9 heures -  
Retenus à 12 heures la permanence du 20 Octobre 2018  
Pas de visite ni d'observations formulées au registre *[Signature]*

Ouverture de la permanence du 26 Octobre 2018 à 14 heures  
Retenus à 17 heures la permanence du 26 Octobre 2018  
Pas de visite ni d'observations formulées au registre *[Signature]*

Ouverture de la permanence du 31 Octobre 2018 à 9 heures.  
Retenus à 12 heures la permanence du 31 Octobre 2018.  
Pas de visites ni d'observations formulées au registre *[Signature]*

Ce projet éolien s'appuyant sur les énergies renouvelables in-  
terpellé. Comme tous les autres projets permettant de réduire  
l'utilisation des énergies fossiles en limitant ainsi les effets de serre  
ne peuvent recevoir de ma part qu'un AVIS FAVORABLE

Sur un autre plan, nous sommes dans une région à très  
faible densité de population pratiquement sans activité industrielle  
et commerciale donc à très faible renouveau alors que l'activité  
éolienne à des distances raisonnables et objectives des milieux  
adjoints va permettre de nous offrir des renouveau personnes  
pendant plusieurs décennies. Ces renouveau, bien utilisées par  
les collectivités, devraient permettre, j'en suis persuadé, de  
développer d'autres systèmes pour réduire les effets de serre en  
encourageant, par exemple, les habitants à mieux isoler leurs  
habitations dans le cadre d'une OPAH et aussi en recherchant

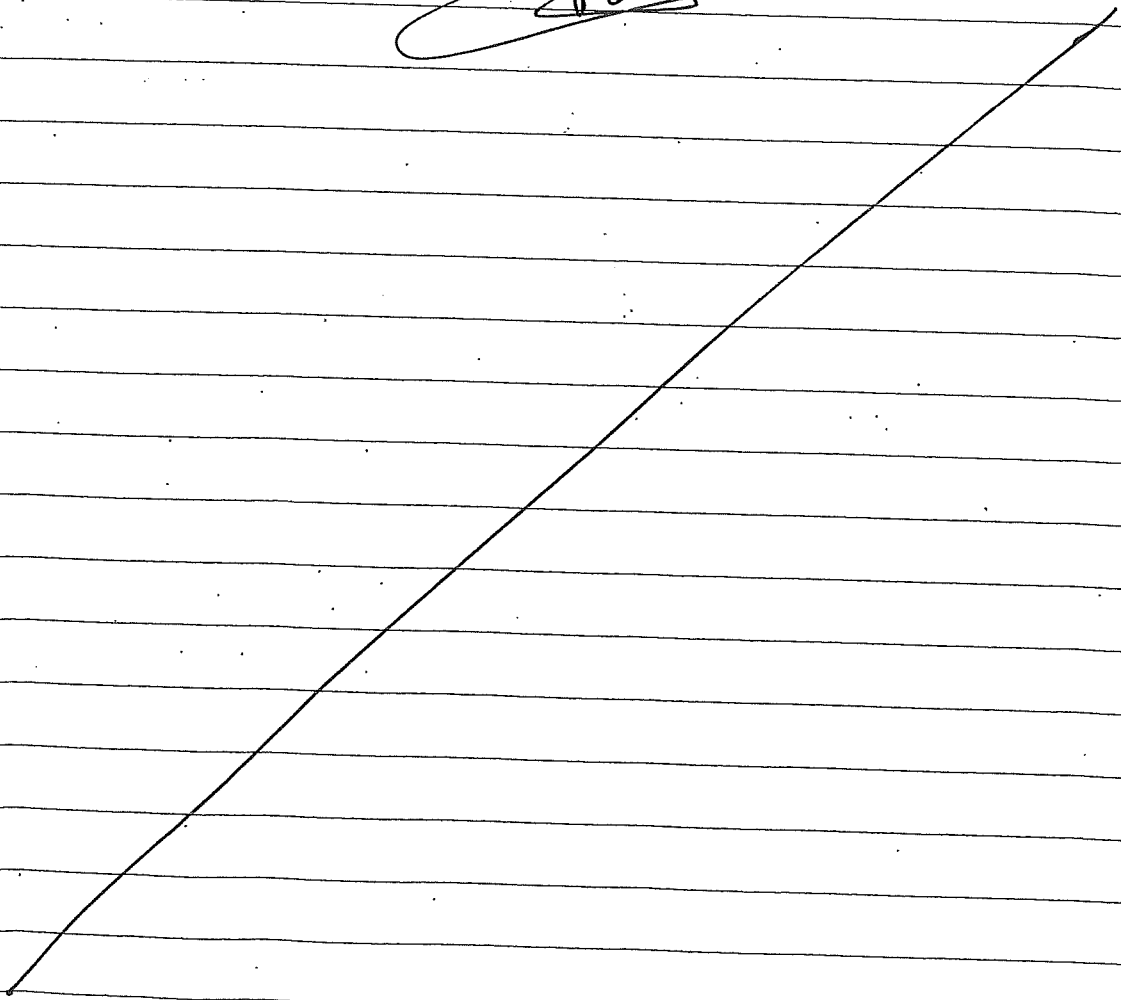
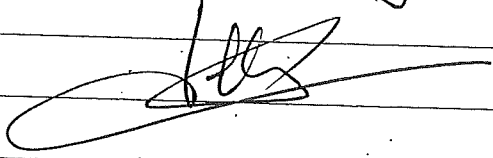
des aménagements propres à la création et à l'installation  
d'autres activités dans nos territoires. C'est une des raisons  
supplémentaires pour soutenir ce projet.

Vinchy, le 8 Novembre 2018  
Gilles HENNEBUELLÉ

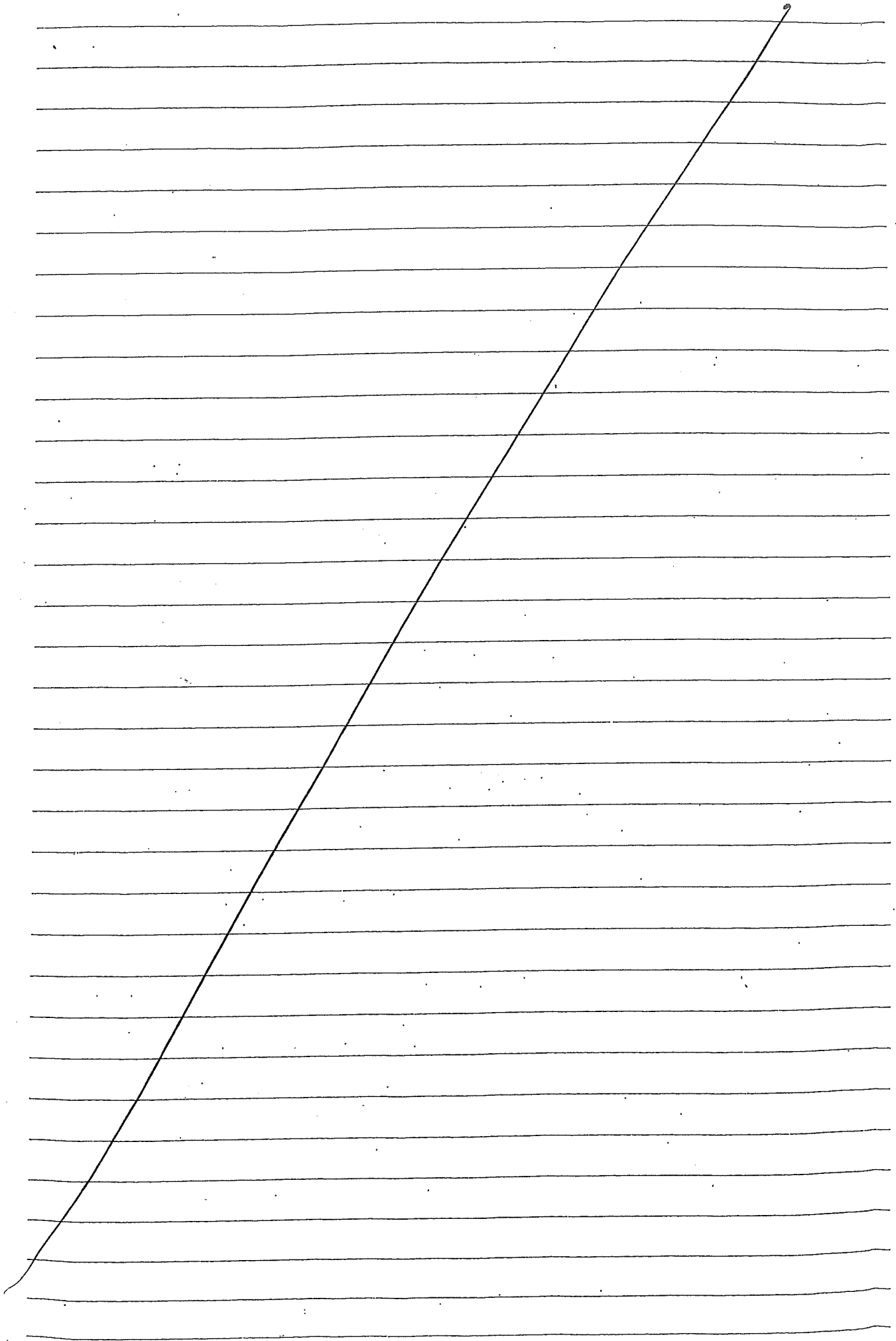
Orateur de la permanence du Jeudi 8 Novembre 2018 à 14h.

Honorable ours solennels Messieurs Emile Vinchy  
propriétaire à Conlers

Notons à 17 heures la permanence du 8 Novembre 2018  
une visite ce jour et une annotation portée au registre  
de matin du 8/11 une annotation avait également été portée au Registre.



4



Le 8 Novembre 2018 à 17 heures

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné, Comm. Jean DENIS, déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant Trente et un (31) jours consécutifs,  
du Mardi 9 Octobre 2018 au Jendredi 8 Novembre 2018,  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_.

Les observations ont été consignées au registre par Deux (2) personnes  
(pages n<sup>os</sup> 2 à 3).

- En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :
1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
  2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
  3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_